

COMMUNE DE CHAMPEAUX
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MERCREDI 8 JUIN 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le huit juin deux mille vingt-deux à la Mairie, à dix-huit heures trente minutes, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRÉSENTS : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, M. VINCENT, MMES BILLAULT, PASTOR et LE LOUEDEC.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : MME BEROS a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET, M. NORIS a donné pouvoir à MME PASTOR.

ABSENTS EXCUSÉS : M. FOURNIER, MMES ADAMSKI et PITKIAYE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. HUBERT.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

2 – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR L'AIRE DE JEUX

M. VINCENT, Mmes PROUVIER, PASTOR, DEWANCKER et ADAMSKI ont constitué un groupe de travail afin d'analyser les besoins en équipement de jeux et de présenter des propositions au conseil municipal.

Monsieur VINCENT s'en fait le rapporteur et présente les résultats de leur travail.

Dans un premier temps, les membres du groupe se sont rendus sur place afin d'effectuer un état des lieux. Certains équipements sont depuis en cours de rénovation par les services techniques.

Les propositions de nouveaux jeux sont les suivantes :

- Pour les plus jeunes, il est proposé
 - une cabane 7 activités (5-12 ans).
 - un vis-à-vis : deux sièges en vis-à-vis avec un ressort central (à partir de 18 mois).
- Pour les plus grands, il est proposé l'acquisition de 3 appareils de fitness :
 - un de type ski de fond / vélo elliptique
 - un rameur
 - un papillon.

Le cout total de ces éléments s'élève à 7 552 € HT, hors pose.

Les délais de livraison sont d'environ 8 semaines pour les premiers et 4 à 5 semaines pour le fitness. Le montage et la pose seront assurés par nos services techniques (fiches détaillées fournies par le fournisseur).

Le périmètre de la cabane sera aménagé avec un lit de sable.

L'investissement est adopté à l'unanimité.

3 – QUESTIONS DIVERSES

Peinture des passages piétons

Madame PRUD'HOMME constate que les peintures des passages piétons ont été refaites mis à part quelques endroits. Monsieur le Maire informe que les passages piétons sont refaits lorsqu'ils ne sont plus du tout visibles et qu'il va vérifier certains d'entre eux.

Stationnement gênant devant la pharmacie

Madame PRUD'HOMME remonte l'information que les voitures qui se garent dans le virage avant la pharmacie génèrent une gêne pour la circulation.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 19h et la parole est donnée au public. Le public n'a pas de question. M. le Maire demande à Mme OUDIN, présente dans le public et Présidente des Amis de la Collégiale, si la commune pourra compter sur l'aide financière de l'association à la 4^{ème} phase de restauration de la Collégiale. Mme OUDIN répond que les discussions sont toujours en cours.